

Élections départementales, de quoi s'agit-il ?

C'est le nouveau nom des élections cantonales, conséquence de la réforme territoriale en cours. Les Conseillers Généraux deviennent des Conseillers Départementaux. Ils sont élus en binômes : une femme et sa remplaçante, un homme et son remplaçant.

Les cantons ont été regroupés (ici ceux de Satillieu, Saint-Félicien, Lamastre et trois communes du canton de Saint-Peray).

Cela prépare de nouvelles suppressions de services publics de proximité et éloigne les citoyens des prises de décisions. Cette réforme a été mise en place sans consultation de la population.

Pour l'essentiel les moyens publics vont être concentrés sur les métropoles, c'est-à-dire là où les capitaux font leurs affaires. Les territoires ruraux devront se faire respecter.

Moteur essentiel de l'investissement public et donc de l'emploi, le département nous accompagne à tous les âges de la vie.

Lien entre les régions, les communes et les nouvelles intercommunalités, son rôle est déterminant.

Sans le département comment nos communes rurales pourraient-elles se faire entendre dans la région démesurée regroupant Auvergne et Rhône-Alpes, issue de la réforme territoriale ?

Nous voulons un département au service des communes, des habitants du territoire. Il doit donc conserver la compétence générale que le gouvernement veut lui retirer. Ses politiques doivent être légitimées par les réflexions et les prises de décisions citoyennes. C'est aux citoyens et à leurs élus locaux de décider et non à de soi-disant experts qui imposent d'en haut. Nous sommes favorables aux coopérations et opposés à la fusion des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Nous refusons tous les cumuls de mandat, notamment maire / président de communauté de communes / conseiller départemental.

Le nouveau canton de Lamastre



Alboussière, Ardoix, Arlebosc, Bozas, Champis, Colombier-le-Vieux, Le Crestet, Désaignes, Empurany, Gilhoc-sur-Ormèze, Labatie-d'Andaure, Lafarre, La Louvesc, Lamastre, Nozières, Pailhères, Préaux, Quintenas, Saint-Alban-d'Ay, Saint-Barthélemy-Grozon, Saint-Basile, Saint-Félicien, Saint-Jeure-d'Ay, Saint-Pierre-sur-Doux, Saint-Prix, Saint-Romain-d'Ay, Saint-Sylvestre, Saint-Symphorien-de-Mahun, Saint-Victor, Satillieu, Vaudevaut

Cette réforme territoriale et ces élections sont une remise en cause de la démocratie de proximité.

Nous voulons une réforme démocratique de nos institutions dans une VIème république.

Candidats titulaires



Frédérique MONOD
Aide à domicile
Ancienne maire de Saint-Symphorien de Mahun
Coopératrice Europe
Écologie les Verts

Daniel BARBAROSSA
Cadre retraité de la fonction publique territoriale
Conseiller municipal de Désaignes
PCF

Candidats remplaçants



Bernadette SERAYET
Infirmière
Militante associative
Pailhères

Jacques SOZET
Technicien forestier
Adjoint au maire de Préaux
Front de Gauche